

COMITE CONSULTATIF DE L'ENVIRONNEMENT KATIVIK
KATIVIK ENVIRONMENTAL ADVISORY COMMITTEE

Procès-verbal de la seizième assemblée
Minutes of the sixteenth sitting

PROJET - PROJECT

Kuujjuaq, les 4 et 5 octobre 1982
Kuujjuaq, October 4-5, 1982

Endroit Société Makivik
 Kuujjuaq, Québec

Date Les 4 et 5 octobre 1982

Etaient présents Augustin Lebeau, Président, Canada
 Michael Barrett, Kativik
 André Dicaire, Québec
 Jacques Giguère, Québec
 Serge Labonté pour J.C. Dubé, Canada
 Camille Mageau, Canada
 Marc Voinson, Kativik
 Lizzie Epoo York, Kativik

Etaient absents Jean Piette, Vice-président, Québec
 Jean-Claude Dubé, Canada

Secrétaire Hervé Chatagnier

Le Comité a eu le plaisir de visiter la ferme de boeufs musqués du "Vieux Chimo", de l'autre côté de la rivière Koksoak. M. Camille Choquette, responsable de ce projet du ministère de l'Agriculture du Québec, dirigea la visite et répondit aux questions des membres.

- | | | |
|-----|--|------------------------------|
| 1. | <u>Adoption de l'ordre du jour.</u> | |
| 1.1 | Deux points supplémentaires furent proposés à l'ordre du jour: 11. Déclaration de principe entre l'Administration régionale Kativik et la Direction régionale du Nouveau-Québec (MENVQ) et 12. Suivi du programme d'amélioration des pistes d'atterrissage au nord du 55 ^e parallèle. | Ordre du jour |
| 1.2 | L'ordre du jour est adopté à l'unanimité tel que modifié. | |
| 2. | <u>Approbation du procès-verbal du 27 juillet 1982.</u> | Changements au procès-verbal |
| 2.1 | Version française, p. 10, point 14.1: changer "carcasses animales" pour "déchets sauvages". | |
| 2.2 | Changer "Munroe" pour "Munro" lorsque nécessaire. | |
| 2.3 | Point 6.2, mettre "représentants" au singulier. | |
| 2.4 | Point 6.10, de la version française, on devrait lire: "...faire leur possible...". | |
| 2.5 | Le procès-verbal de la 15 ^e assemblée est approuvé tel que modifié. | |

3. Dépôt de documents.
- # 16.3.1 De Bonne Source, no. 8, mai 1982, Environnement Québec.
- # 16.3.2 De Bonne Source, no. 9, juin-juillet-août 1982, Environnement Québec.
- # 16.3.3 Coping with Chemicals, Environnement Canada.
- # 16.3.4 Lettre au secrétaire de M. Roger Richard, du ministère des Affaires sociales, accusant réception de la brochure d'information.
- # 16.4.1 Note de service de Jacques Giguère: "Activités des comités d'évaluation et d'examen au sud du 55^e parallèle depuis le 27 juillet 1982" (en français et en anglais).
- # 16.5.1 Note de service du secrétaire: "Activités des comités ayant compétence en environnement au nord du 55^e parallèle" (28 juillet - 5 octobre 1982).
- # 16.6.1 Lettre de M. K. Angotigirk, maire de Salluit, à M. Willie Makiuk, président de l'Administration régionale Kativik, concernant la pollution par l'amiante.
- # 16.6.2 Report on a visit to Deception Bay, P.Q., Jean Boulva et Augustin Lebeau, avril 1979.
- # 16.6.3 Impact de la présence humaine sur l'omble chevalier anadrome (SALVENUS ALPINUS L.) de la Baie Déception, pour le ministère des Loisirs, de la Chasse et de la Pêche, J.G. Lavoie, conseiller en environnement, septembre 1981.
- # 16.7.1 Lettre de M. Marcel Lortie, administrateur fédéral, à M. Augustin Lebeau, président du Comité, concernant les Annexes A et B de la Loi de la Qualité de l'Environnement.
- # 16.8.1 "Parcs à carburant au nord du 55^e parallèle" d'André Dicaire.
- # 16.9.1 "Hydro-Québec reporte ses projets de six ans" d'André Bouthillier, Le Devoir, 27 août 1982.
- # 16.10.1 Lettre de M. André Caillé, sous-ministre de l'Environnement (Québec) au président, concernant le règlement sur les déchets solides.
- # 16.13.1 Rapport annuel 1980/81 du Comité consultatif de l'environnement Kativik.
- # 16.14.1 2^e version du rapport annuel 1981/82 du Comité consultatif de l'environnement Kativik.

- # 16.15.1 Lettre du secrétaire au Ministre Marcel Léger, d'Environnement Québec, transmettant la résolution no. 82-7.
- # 16.15.2 Lettre du secrétaire au Ministre John Roberts, d'Environnement Canada, transmettant la demande de budget du Comité.
- # 16.15.3 Lettre au secrétaire de Mme Sonya Strasbourg, accusant réception de la lettre précédente (16.15.2).
- # 16.15.4 Contrat signé par le Gouvernement du Québec et l'Administration régionale Kativik concernant le secrétariat du CCEK.
- # 16.15.5 Décret no. 1932-82 du Gouvernement du Québec concernant le secrétariat du CCEK.
- # 16.17.1 "Eau potable au nord du 55^e parallèle" d'André Dicaire.
- # 16.17.2 Données d'échantillonnage sur la qualité de l'eau dans les villages inuit présentées par André Dicaire.
- # 16.17.3 Lettre de M. Alain Gariépy, de la Direction régionale du Nouveau-Québec, au président concernant les barils de bitume le long de la rivière Koksoak.
- # 16.17.4 Lettre de l'Honorable John Roberts, Ministre de l'Environnement, au président concernant les barils de bitume le long de la rivière Koksoak.
- # 16.17.5 Téléx de la Canadian Occidental Petroleum au CCEK concernant le fonctionnement du bateau sismique.

4. Rapport d'activités des comités ayant compétence en environnement pour la Baie James.

- 4.1 M. Giguère distribua le document 16.14.1 sur les activités des comités ayant compétence en environnement pour la Baie James et décrivit brièvement les activités de ces comités.
- 4.2 En réponse à des questions sur les activités du Comité d'évaluation en ce qui a trait aux aéroports du Complexe Grande Baleine, on apprit que le rapport avait été transmis officiellement par le promoteur. Il semble que le Comité ait étudié les aspects de ce rapport qui touchent l'environnement. Toutefois, d'autres facteurs tels que (1) l'impact de l'aéroport sur le développement du Nouveau-Québec et (2) les répercussions sociales seront aussi étudiés par le Comité.

Rapport
d'activités
de la Baie
James

- 4.3 Le projet du Lac Hélène fit aussi l'objet de discussions; il semble que ce projet, financé conjointement par l'Hydro-Québec et le Gouvernement du Québec, devrait démarrer en janvier 1983. Des cours de formation seront donnés aux autochtones au Lac Hélène. Il semble aussi que jusqu'à maintenant, les Inuit se sont moins impliqués que les Cris.
5. Rapport d'activités des comités ayant compétence en environnement au nord du 55^e parallèle. Rapport d'activités de la CQEK
- 5.1 Le secrétaire distribua le document 16.15.1 et brossa un bref tableau des activités de la Commission de la qualité de l'environnement Kativik lors de sa réunion du 31 août 1982.
6. Poussière d'amiante à Salluit.
- 6.1 Les membres avaient en main une lettre de M. K. Angotigirk, maire de Salluit, à M. Willie Makiuk, président de l'Administration régionale Kativik, concernant un problème de poussière d'amiante à Salluit et dans ses environs. Pollution par l'amiante à Salluit
- 6.2 Selon le maire, une importante quantité de poussière d'amiante provenant d'Asbestos Hill et de Deception Bay s'est répandue sur une grande étendue de territoire utilisé par les Inuit dans leurs activités de chasse, de pêche et de piégeage. Inquiétude du maire de Salluit
- 6.3 Des copies de cette lettre furent adressées par le maire de Salluit à la société exploitant la mine d'amiante (Asbestos Corporation), aux ministères de l'Environnement du Québec et du Canada et à la société Makivik. Cette dernière a réagi en soumettant ce problème tant au Ministre de l'Environnement du Canada que celui du Québec. Réaction de Makivik
- 6.4 Le président présenta les documents 16.6.2 et 16.6.3, dont le premier est le rapport d'une visite à Baie Déception en 1978. Le président commenta les résultats de cette visite dont l'objet était en partie de fournir une évaluation préliminaire de la contamination du poisson et de l'eau par l'amiante. On expliqua qu'il n'y a pas encore de méthode scientifique pour mesurer la concentration d'amiante dans le poisson. De plus, les concentrations relativement grandes de fibres d'amiante relevées à la surface de la Baie et de la rivière Déception étaient dus au chargement des navires. Rapport d'une visite à Baie Déception (1978)

6.5

Les membres s'informèrent si le ministère de l'Environnement s'était penché sur ce problème dans le passé et de quelle façon. On expliqua que M. Serge Turcotte a entrepris des échantillonnages annuels d'amiante à Asbestos Hill et Baie Déception. Il semble que trois problèmes aient contribué à la dispersion d'amiante dans la région: (1) Il y a des ^{émissions} pertes d'amiante dans l'eau au quai de chargement des navires. (2) Il y a aussi des ^{émissions} pertes d'amiante au niveau des ^{halles} tas de résidus miniers; ce problème semble cependant être résolu en ^{munifiant} mouillant la poussière. (3) La fibre d'amiante s'échappe durant le transport du minerai entre Asbestos Hill et Baie Déception. Toutefois, l'utilisation d'une toile sur les camions semble avoir considérablement réduit la quantité de fibre perdue.

Interventions du MENVQ

6.6

Le Comité conclut qu'il était important que le village de Salluit reçoive tous les renseignements pertinents obtenus par le ministère de l'Environnement et décida d'envoyer la résolution suivante au Ministre de l'Environnement du Québec.

Résolution du CCEK adressée au MENVQ

-----Résolution 82-8-----

ATTENDU QUE le Comité consultatif de l'environnement Kativik a été saisi d'une lettre du maire de Salluit au président de l'Administration régionale Kativik concernant les activités de la Société Asbestos Ltée à Asbestos Hill et Baie Déception et des répercussions possibles de ces activités sur l'environnement à Salluit et ses environs;

ATTENDU QUE le Comité consultatif de l'environnement Kativik appuie l'intérêt manifesté par le maire de Salluit;

ATTENDU QUE le Comité a été informé que le ministère de l'Environnement du Québec avait entrepris de recueillir chaque année des échantillons d'amiante à Asbestos Hill et Baie Déception;

IL EST RESOLU:

que le Comité consultatif de l'environnement Kativik recommande que le ministère de l'Environnement du Québec fournisse à la municipalité de Salluit toutes les données et informa-

tions pertinentes concernant la
poussière d'amiante résultant des
opérations à Asbestos Hill et
Baie Déception;

de recommander que le ministère
de l'Environnement du Québec dé-
termine l'ampleur de la disper-
sion d'amiante à Salluit et ses
environs;

que le Comité recommande que le
ministère de l'Environnement
étudie la possibilité d'établir
et/ou de modifier les normes
actuelles concernant la présence
d'amiante dans l'atmosphère et
dans l'eau.

Proposé par : Mme Lizzie Epoo York

Secondé par : M. André Dicaire

Adopté : à l'unanimité

6.7

Le Comité discuta alors des diverses études
portant sur la pollution par l'amiante et
les normes actuelles quant à la quantité
d'amiante dans l'air et l'eau. Il fut sug-
géré qu'Environnement Canada pourrait four-
nir une synthèse des études sur ce problème
de l'amiante et particulièrement en ce qui
regarde la région affectée par les activités
minières à Baie Déception et Asbestos Hill.
Les membres convinrent qu'une telle synthèse
constituerait une étape importante dans les
efforts pour résoudre les problèmes d'amian-
te dans la région et le Comité décida donc
d'envoyer la résolution suivante au Ministre
d'Environnement Canada.

Résolution
du CCEK à
Environne-
ment Cana-
da

—Résolution 82-9—

ATTENDU QUE le comité consultatif de l'envi-
ronnement Kativik a pris connais-
sance d'une lettre du maire de
Salluit à l'Administration ré-
gionale Kativik concernant les
activités de la Société Asbestos
Ltée à Asbestos Hill et Baie Dé-
ception et des récuperssions
possibles de ces activités sur
l'environnement de Salluit et ses
environs;

ATTENDU QUE le Comité consultatif de l'envi-
ronnement Kativik appuie l'inté-
rêt manifesté par le maire de
Salluit;

IL EST RESOLU:

de recommander qu'Environnement

Canada fournisse une synthèse des études portant sur le problème de la pollution par l'amiante particulièrement en ce qui a trait à la région affectée par les opérations minières à Baie Déception et Asbestos Hill;

qu'Environnement Canada étudie la possibilité de fixer ou de modifier les normes actuelles concernant la présence d'amiante dans l'atmosphère ou dans l'eau.

Proposé par : M. Marc Voinson
Secondé par : M. Jacques Giguère
Adopté : à l'unanimité

7. Examen des Annexes A et B de la Loi de la Qualité de l'Environnement.

Annexes A et B, Loi de la Qualité de l'Environnement

7.1 Le Comité, ayant reçu et examiné les recommandations de différents organismes, décida de ne pas faire de recommandations pour le moment.

8. Déversement d'huile dans les villages; que faire dans ce cas.

8.1 André Dicaire présenta le document 16.8 décrivant l'insuffisance de l'endiguement des parcs à carburant dans les villages. On expliqua que des membres de la Direction régionale du Nouveau-Québec entreprennent en ce moment une tournée de tous les villages dans le but de faire un inventaire exhaustif de chacun de ces parcs. Une fois cet inventaire complété, la Direction régionale fera des recommandations et prendra les décisions qui s'imposent pour corriger cette situation.

Parcs à carburant dans les villages

8.2 Il fut décidé que tout problème causé par un déversement de carburant devrait être rapporté au bureau d'Environnement Québec à Radisson. Dans le cas où le problème relèverait du fédéral, la Direction régionale dirigera l'appel aux autorités concernées.

Avec qui communiquer en cas de déversement

9. Complexe Grande Baleine; rôle du CCEK à la lumière des récents développements.

9.1 À la lumière des récents développements concernant la possibilité que le Complexe Grande Baleine soit reporté de quelques années (document 16.9.1), le Comité discuta de son rôle futur ainsi que de celui des autres comités ayant compétence en environnement dans le territoire.

Complexe Grande Baleine: retard possible

- 9.2 Il fut convenu qu'en général, l'éventualité que ce projet soit reporté n'aurait pas de répercussions importantes sur les activités normales du Comité à cause de son mandat général d'organisme consultatif s'intéressant à l'environnement. Impact sur le CCEK
- 9.3 Le Comité discuta alors de quelle façon ce retard possible dans la construction du Complexe Grande Baleine pourrait être utilisé par les organismes concernés pour s'assurer qu'un processus efficace d'évaluation et d'examen des répercussions sur l'environnement soit suivi lorsque le projet sera à nouveau mis de l'avant.
- 9.4 Toutefois, comme aucune décision officielle n'a été prise à ce sujet, le Comité décida d'attendre confirmation officielle avant de faire des recommandations. Recommandations du CCEK
10. Projet de réglementation modifiant la réglementation des déchets solides pour le Nouveau-Québec. Réglementation sur les déchets solides
- 10.1 En réponse à la recommandation du Comité d'éliminer l'article 100d, le sous-ministre propose que cet article soit modifié comme suit: Réponse du sous-ministre
- "100d Aménagement: Avant de déposer les déchets solides dans un lieu d'élimination visé à l'article 100d, on doit enlever les matériaux meubles jusqu'à une profondeur d'un mètre ou jusqu'au pergisol et disposer sur le pourtour du terrain les matériaux de déblai qui seront requis ultérieurement pour recouvrir les résidus." Changement à l'article 100d
- 10.2 Le Comité jugea cette proposition satisfaisante et décida d'envoyer la résolution suivante au sous-ministre de l'Environnement du Québec. Résolution du CCEK

Résolution 82-10

ATTENDU QUE le Comité consultatif de l'environnement Kativik a transmis au sous-ministre de l'Environnement du Québec la résolution 82-5, laquelle recommandait certaines modifications au projet de règlement sur l'élimination des déchets solides au nord du 55^e parallèle;

ATTENDU QUE le sous-ministre de l'Environnement du Québec a approuvé ces recommandations dans sa lettre du 1er septembre 1982 au président du Comité consultatif de l'environnement Kativik, à l'exception de retirer l'article 100d;

ATTENDU QUE le sous-ministre a proposé que l'article 100d soit modifié comme suit:

"100d Aménagement: Avant de déposer les déchets solides dans un lieu d'élimination visé à l'article 100d, on doit enlever les matériaux meubles jusqu'à une profondeur d'un mètre ou jusqu'au pergisol et disposer sur le pourtour du terrain les matériaux de déblai qui seront requis ultérieurement pour recouvrir les résidus."

IL EST RESOLU:

que le Comité consultatif de l'environnement Kativik recommande que l'article 100d soit rédigé tel que proposé par le sous-ministre de l'Environnement du Québec.

Proposé par : Mme Camille Mageau
Secondé par : M. Michael Barrett
Adopté : à l'unanimité

- 11. Déclaration de principe entre l'Administration régionale Kativik et la Direction régionale du Nouveau-Québec (MENVQ).
- 11.1 Le Comité fut informé de récents développements dans l'application de certains principes entérinés par l'Administration régionale Kativik et la Direction régionale du Nouveau-Québec.
- 11.2 Certains membres se sont en particulier inquiétés du fait que l'entente intervenue entre les deux (2) organismes concernant l'engagement, par l'A.R.K., d'employés affectés aux questions de santé et d'hygiène n'a pas encore été appliqué. Il semble que cette proposition passe maintenant devant le Conseil du Trésor, mais qu'aucune décision n'a encore été prise.

Déclaration de principe
ARK - DRNQ

- 11.3 Les membres discutèrent des mesures que le Comité pourrait prendre pour recommander qu'une décision soit prise à ce sujet. Vu la récente décision du Conseil du Trésor de donner à SAGMAI le mandat de revoir l'ensemble des interventions gouvernementales au Nord, on décida d'adresser une requête à SAGMAI. Le président fut chargé d'écrire à M. Eric Gourdeau, Directeur du SAGMAI, pour lui demander son assistance dans ce dossier. Recommandation du Comité
12. Pistes au nord du 55e parallèle: suivi.
- 12.1 Le président décrivit les récents développements dans le programme d'amélioration des pistes d'atterrissage au nord du 55e parallèle. Les ministères des Transports du Canada et du Québec se sont rencontrés et il semble qu'ils se soient entendus sur tous les points du programme, à l'exception du partage du financement. Québec suggère à ce sujet que le fédéral finance ce programme à 60%. Pistes d'atterrissage: suivi
13. Rapport annuel 1980/81.
- 13.1 Le secrétaire présenta le rapport annuel 1980/81 aux membres. Rapports annuels
14. Rapport annuel 1981/82; version finale.
- 14.1 Le secrétaire présenta la maquette du rapport annuel 1981/82 et le Comité décida de publier le rapport tel que présenté.
15. Questions d'ordre administratif et de régie interne.
- 15.1 Le président a consulté chaque membre individuellement à propos des aspects administratifs du Comité. Deux (2) points furent mentionnés en vue d'améliorer le fonctionnement du Comité: (1) les procès-verbaux devraient être expédiés aux membres aussitôt que possible après les réunions et (2) les membres absents à une réunion devraient être informés le plus tôt possible de la date de la prochaine réunion. Consultation des membres par le président
16. Futures activités possibles.
- 16.1 Le Comité discuta des activités futures et des invitations qui pourraient être faites. On s'entendit pour inviter M. Serge Turcotte du ministère de l'Environnement à une prochaine réunion pour discuter du problème de la pollution par l'amiante à Salluit et Futures activités

dans ses environs. Parmi les autres activités futures abordées, on note: (1) inviter le président de la CQEK, (2) inviter un représentant de la Direction régionale pour nous présenter les résultats du programme d'information relatif aux déchets sauvages, et (3) inviter un expert en restauration de la végétation (revégétation) en région nordique.

17. Varia.

- 17.1 M. André Dicaire présenta les documents 16.17.1 et 16.17.2 concernant la qualité de l'eau au nord du 55^e parallèle. La méthode d'échantillonnage hebdomadaire de l'eau fut décrite. La collecte des données concernant la qualité de l'eau se poursuit et aussitôt que l'analyse de ces données sera terminée, tous les détails seront communiqués au Comité. Qualité de l'eau
- 17.2 Le président expliqua les récents développements concernant la présence de barils de bitume le long de la rivière Koksoak. Il semble qu'une compagnie ait déposé une demande pour ces barils par l'intermédiaire de la Bourse canadienne des déchets. Un rapport sur cette question est en voie de préparation au fédéral et devrait être disponible à la mi-octobre. Barils de bitume le long de la Koksoak
- 17.3 Mme Camille Mageau décrivit les récents développements concernant le Comité consultatif de la Baie d'Hudson et les relevés sismiques faits cet été par la Canadian Occidental Petroleum. Le Comité a reçu un télex de COXY concernant le relevé sismique. Comité consultatif de la Baie d'Hudson
- On expliqua que deux autochtones étaient à bord du bateau (Western Wind) pour observer la faune marine mais que le Comité consultatif de la Baie d'Hudson ne les a pas reconnus officiellement parce qu'ils n'avaient pas été choisis par celui-ci.
- Ce même Comité s'est réuni à Frobisher Bay en juillet et deux représentants du Nouveau-Québec y assistaient.
- Il semble que ce Comité ait refusé le cadre de référence proposé par le ministère des Affaires indiennes et du Nord et qu'il ait adopté trois résolutions visant à:
- (1) obtenir le statut de tiers au niveau des ententes à signer, avec un pouvoir de veto;
 - (2) jouer un rôle décisif dans les décisions portant sur l'exploration du gaz et du pétrole;

- (3) faire rapport aux ministères des Affaires indiennes et du Nord ainsi qu'à Energie, Mines et Ressources.

17.4

Les membres de Kativik firent part au Comité de leur désir de créer un projet visant à restaurer la végétation dans les villages nordiques.

Restauration de la végétation dans les villages

On expliqua en particulier que l'Administration régionale Kativik aimerait proposer aux villages un projet par lequel ils pourraient restaurer la végétation autour des maisons et des infrastructures et protéger ces endroits au moyen d'ordonnances qui défendraient aux véhicules d'y circuler.

Le Comité décida d'obtenir des renseignements sur des études portant sur cette question et d'inviter un expert pour la prochaine réunion si possible.

18.

Date et lieu de la prochaine réunion.

18.1

On décida de tenir la prochaine réunion à Hull (Québec), les 7 et 8 décembre 1982. Le secrétaire communiquera avec les membres pour confirmer le tout.

Prochaine réunion

COMITE CONSULTATIF DE L'ENVIRONNEMENT KATIVIK
KATIVIK ENVIRONMENTAL ADVISORY COMMITTEE

Procès - Verbal de la seizième assemblée
Minutes of the sixteenth sitting

RECU - LE

NOV 15 '82

DIRECTION REGIONALE
DU NOUVEAU - QUEBEC

PROJET - PROJECT

Kuujjuaq, le 4-5 octobre, 1982
Kuujjuaq, October 4-5, 1982

Place Makivik Corporation
Kuujjuaq, Quebec

Date October 4-5, 1982

Present Augustin Lebeau, Chairman, Canada
Michael Barrett, Kativik
André Dicaire, Quebec
Jacques Giguère, Quebec
Serge Labonté for J.C. Dubé, Canada
Camille Mageau, Canada
Marc Voinson, Kativik
Lizzie Epoo York, Kativik

Absent Jean Piette, Vice-Chairman, Quebec
Jean Claude Dubé, Canada

Secretary Hervé Chatagnier

The Committee was pleased to visit the Musk-Ox farm across the Koksoak River in the "Old Chimo". Mr. Camille Choquette, responsible for this project by the Quebec Ministry of Agriculture directed a complete tour of the farm and answered questions from the members.

1. Approval of Agenda.

1.1 It was proposed to add the following items to the agenda; 11. Statement of principles between Kativik Regional Government and the Direction Regionale du Nouveau Quebec (MENVQ). 12. Program to improve landing strips north of the 55th parallel-follow up.

Agenda

1.2 The agenda is adopted unanimously as amended.

2. Approval of minutes of July 27, 1982

Changes to minutes

2.1 Page 10, item 14.1, french version, change "carcasses animales" to "dechets sauvages".

2.2 Where necessary, correct "Munroe" to "Munro".

2.3 Item 6.2, replace "representatives" to the singular form.

2.4 Item 6.10, french version should read "... faire leur possible..."

2.5 The minutes of the fifteenth sitting are approved as amended.

3. Filing of documents

Filing of Documents

#16.3.1 De Bonne Source, #8, May 1982, Environment Quebec

#16.3.2 De Bonne Source, #9, June, July, August, 1982, Environment Quebec

- #16.3.3 Coping with Chemicals, Environment Canada
- #16.3.4 Letter to the Secretary from Mr. Roger Richard, Ministère des Affaires Sociales, acknowledging reception of the information brochure
- #16.4.1 Memo from Jacques Giguère, "Activities of Evaluating and Review Committees south of the 55th parallel since July 27, 1982" (french and english).
- #16.5.1 Memo from the Secretary, "Activities of environmental committees north of the 55th parallel (July 28-October 5, 1982)
- #16.6.1 Letter from M.K. Angotigirk, Mayor of Salluit, to Mr. Willie Makiuk, President, Kativik Regional Government concerning asbestos pollution.
- #16.6.2 Report on a Visit to Deception Bay P.Q., Jean Boulva and Augustin Lebeau, April 1979.
- #16.6.3 Impact de la presence humaine sur l'omble Chevalier anadrome (SALVENUS ALPINUS L.) de la Baie Déception, Pour le Ministère des Loisirs, de la Chasse et de la Pêche, J.G. Lavoie, Conseiller en environnement; September 1981.
- #16.7.1 Letter from Mr. Marcel Lortie, Federal Administrator, to Mr. Augustin Lebeau, Chairman concerning Annexes A and B, Environment Quality Act.
- #16.8.1 "Parcs à carburant au Nord du 55e parallèle", by André Dicaire.
- #16.9.1 "Hydro-Quebec reporte ses projets de six ans" by André Bouthillier, Le Devoir, August 27, 1982.
- #16.10.1 Letter from Mr. André Caillé, Deputy Minister of the Environment (Quebec) to the Chairman concerning the regulation on solid wastes.
- #16.13.1 Kativik Environmental Advisory Committee Annual Report 1980/81.
- #16.14.1 Kativik Environmental Advisory Committee Annual Report 1981/82, second draft.
- #16.15.1 Letter from the Secretary to the Honorable Marcel Leger, Minister, Environment Quebec, transmitting resolution 82-7.
- #16.15.2 Letter from the Secretary to the Honorable John Roberts, Minister, Environment Canada, transmitting the Committee budget request
- #16.15.3 Letter to the Secretary from Ms. Sonya Strabourg, Acknowledging request of the above.

- #16.15.4 Signed contract between the Gouvernement du Quebec and Kativik Regional Government (Secretariat KEAC).
- #16.15.5 Decret No. 1932-82 from the Gouvernement du Quebec concerning the KEAC secretariat.
- #16.17.1 "Eau potable au Nord du 55e parallèle" by André Dicaire.
- #16.17.2 Water quality sampling data in Inuit communities submitted by André Dicaire.
- #16.17.3 Letter from Mr. Alain Gariépy, Direction Régionale du Nouveau-Quebec to the Chairman concerning asphalt barrels along the Koksoak.
- #16.17.4 Letter from the Honorable John Roberts, Minister of the Environment to the Chairman concerning asphalt barrels along the Koksoak.
- #16.17.5 Telex from Canadian Occidental Pétroleum to the KEAC concerning the operation of the seismic vessel.

4. Report of activities of environment committees for James Bay

Activity report for James Bay Committee:

4.1 Mr. Giguère distributed document 16.14.1 outlining the activities of other environmental committees for James Bay and briefly described the activities of these committees.

4.2 In response to questions concerning the activities of the Evaluating Committee with respect to the airports of the Great Whale Complex, it was stated that the report was officially transmitted by the proponent. It seems that the Committee has studied the environmental aspects of the report on airports. However, other factors such as (1) the impact of the airport on the development of the north and (2) social impacts will also be taken into consideration by the Committee.

4.3 The Lake Hélène project was discussed and it seems that this project should start in January with costs being shared by Hydro Quebec and the Quebec Government. Training courses will be given to the natives of Lake Hélène. At the present time, it seems that the Inuit played a less active role than the Cree.

5. Report of activities of other environmental committees north of the 55th parallel

KEQC Activity Report

6.6

The Committee agreed on the importance to the community of Salluit of being informed of all the relevant information obtained by the Ministère de l'Environnement and agreed to send the following resolution to the Minister of the Environment of Quebec.

KEAC Resolution
on to MENVQ

Resolution 82-8

WHEREAS the Kativik Environmental Advisory Committee has been informed of a letter from the mayor of Salluit, Quebec to the Kativik Regional Government concerning the operation of the Asbestos Corporation and its possible effect on the environment in and around Salluit;

WHEREAS the Kativik Environmental Advisory Committee endorses the concern expressed by the Mayor of Salluit;

WHEREAS it was brought to the attention of the Committee that the Ministère de l'Environnement du Quebec has undertaken yearly samplings of asbestos in Asbestos Hill and Deception Bay;

IT IS HEREBY RESOLVED :

that the Kativik Environmental Advisory Committee recommend that the Ministère du Quebec provide the municipality of Salluit with all relevant data and information concerning asbestos dust from the operations in Asbestos Hill and Deception Bay;

to recommend that the Ministère de l'Environnement du Quebec determine the magnitude of asbestos dispersion in and around Salluit.

that the Committee recommend that the Ministère de l'Environnement du Quebec examine the possibility of establishing and/or modifying existing standards concerning the presence of asbestos in air or water.

Moved by : Mrs. Lizzie Epoo York
Seconded by : Mr. André Dicaire
Adopted : Unanimously

- 5.1 The Secretary distributed document 16.15.1 and briefly outlined the activities of the Kativik Environmental Quality Commission at their meeting of August 31, 1982.
6. Asbestos Dust in Salluit
- 6.1 The members were in possession of a letter from Mr. M.K. Angotigirk, mayor of Salluit, to Mr. Willie Makiuk, President of Kativik Regional Government, concerning a problem with asbestos dust in and around Salluit. Asbestos Polution in Salluit
- 6.2 According to the mayor, a significant amount of asbestos dust originating from Asbestos Hill and Deception Bay has spread over a large area of land and water used by the Inuit for hunting, fishing and trapping. Concern of Mayor of Salluit
- 6.3 Copies of this letter were sent by the Mayor of Salluit to the Asbestos Corporation, the Quebec and Federal Departments of the Environments, and the Makivik Corporation. The Makivik Corporation responded by addressing this matter to both the Canada and Quebec Ministers of the Environment. Makivik Response
- 6.4 The Chairman tabled documents #16.6.2 and #16.6.3, the first of which concerns a report on a visit to Deception Bay in 1978. The Chairman commented on the results of this visit which was in part intended to provide a preliminary assessment of asbestos contamination in fish and water. It was explained that a scientific method of analysis to measure asbestos concentration in fish has not yet been developed. In addition, the comparatively high concentrations of fibers found on the surface at Deception Bay and Deception River were linked to the loading of tankers. Report on visit to Deception Bay (1978)
- 6.5 The members inquired if and how the Ministère de l'Environnement has examined the problem in the past. It was explained that Mr. Serge Turcotte of the Ministère has undertaken yearly samplings of asbestos in Asbestos Hill and Deception Bay. It seems that three problems contributed to the spreading of asbestos in the region : MENVQ actions
- (1) Asbestos is escaped in the water through loading of the raft, (2) Asbestos escapes from the piles of tailings. It seems that this problem was resolved by humidifying the dust, (3) Asbestos fibre escapes during the moving operation from Asbestos Hill to Deception Bay. However, the use of a canvas on the truck seems to have reduced the amount of fibre lost considerably.

6.7

The Committee then discussed various studies on asbestos pollution and the existing norms and standards for the quantity of asbestos in air and water. It was suggested that Environment Canada could provide a synthesis of studies related to the problem of asbestos and particularly with respect to the region affected by the operations in Deception Bay and Asbestos Hill. It was agreed by the Committee that such a synthesis would be an important step in attempting to resolve the problems of asbestos in the region and the Committee therefore decided to send the following resolution to the Minister of Environment Canada.

KEAC Resolution to ENV. CANADA

Resolution 82-9

WHEREAS the Kativik Environmental Advisory Committee has been informed of a letter from the Mayor of Salluit, Québec, to the Kativik Regional Government concerning the operation of the Asbestos Corporation and its possible effects on the environment in and around Salluit;

WHEREAS the Kativik Environmental Advisory Committee appreciates the concern expressed by the Mayor of Salluit;

IT IS HEREBY RESOLVED :

that the Committee recommend that Environment Canada provide a synthesis of studies related to the problem concerning asbestos pollution, particularly with respect to the region affected by the operation in Deception Bay and Asbestos Hill;

that the Committee recommend that Environment Canada examine the possibility of establishing and or modifying existing standards concerning the presence of asbestos in air or water.

Moved by : Mr. Marc Voinson
Seconded by : Mr. Jacques Giguère
Adopted : Unanimously

7.

Review of Schedules A and B, Environment Quality Act

Schedules A and B, E.Q.A.

- 7.1 The Committee having received and reviewed recommendations from various bodies, have decided not to make any recommendations at this time.
8. Oil spill in the communities; how to deal with the situation.
- 8.1 André Dicaire tabled document 16.8 describing the inadequacy of the embankments of the fuel depots in the communities. It was explained that personnel from the Direction Régionale du Nouveau Québec are presently undertaking a tourney of all the municipalities for the purpose of taking an exhaustive inventory of each. When this is completed, it was stated that the Direction Régionale will make recommendations and decisions in order to rectify the situation. Fuel depots in the communities
- 8.2 It was agreed that the Environment Quebec office in Radisson should be called when problems caused by oil spills occur, whether on land or on water. Should the spill be of federal jurisdiction, the Region Office will direct the caller to the appropriate body. Oil spill, who to contact
9. Great Whale Complex; Role of the KEAC in light of recent developments.
- 9.1 In light of recent developments concerning the possible delay of the Great Whale Complex (Document #16.19.1), the Committee discussed the future role of the KEAC and the other environmental committees in the territory. Great Whale Complex : possible delay
- 9.2 It was generally agreed that the possible postponement of the project would not have a major impact on the regular activities of the Committee because of its general mandate as a consultative body pertaining to environmental matters. Effect on KEAC
- 9.3 The Committee then discussed how the possible time delay for the construction of the Great Whale Complex could be used by the bodies involved to ensure that an efficient environmental impact and review procedure be followed when the project is resubmitted.
- 9.4 However, as no official decision has been taken for the postponement of the project, the Committee agreed to wait for such a decision before making any recommendations. KEAC recommendation
10. Regulation project modifying the regulation of sited wastes for Northern Quebec.
D.L.S. Solid wastes regulation

10.1

In reply to the Committee's recommendation to eliminate article 100d, the deputy minister proposes that this article be modified as follows :

Reply from
Deputy Ministe

"100d Land Management : Before solid wastes are disposed of in an elimination site referred to in section 100b, all loose material to a depth of one meter or to the permafrost level must be removed, and excavated material that will later be required to cover the residue must be placed around the area."

Modification
to section
100d.

10.3

The Committee found this proposal satisfactory and agreed to send the following resolution to the Deputy Minister of the Environment of Quebec.

KEAC Resolutio

-----Resolution 82-10-----

WHEREAS the Kativik Environmental Advisory Committee has sent to the Deputy-Minister of the Environment of Quebec Resolution 82-5 which recommended certain modification to the draft regulation on solid waste disposal north of the 55th parallel;

WHEREAS the Deputy-Minister of the Environment has approved the recommendations of the Committee with the exception of the proposal to remove section 100d;

WHEREAS the Deputy-Minister proposes that section 100d read as follows;

"100d. Land management : Before solid wastes are disposed of in an elimination site referred to in section 100b, all loose material to a depth of one meter or to the permafrost level must be removed, and excavated material that will later be required to cover the residue must be placed around the area."

IT IS HEREBY RESOLVED :

that the Kativik Environmental Advisory Committee recommends that section 100d be read as proposed by the Deputy Minister of Environment Quebec.

Moved by : Camille Mageau
Seconded by: Mike Barrett
Adopted : Unanimously

- | | | |
|------|---|-------------------------------------|
| 11. | <u>Statement of principles between Kativik Regional Government and the Direction Régionale du Nouveau Quebec (MENVQ).</u> | Statement of principles
KRG-DRNQ |
| 11.1 | The Committee was informed of recent developments in the implementation of certain principles agreed to by Kativik Regional Government and the Direction Régionale du Nouveau Quebec. | |
| 11.2 | In particular, certain members expressed their concern that the agreement reached between the two bodies relative to the hiring of personnel by K.R.G. affected to health and hygiene matters has yet to be implemented. It seems that this proposal is now before the Treasury Board but a decision has yet to be taken. | |
| 11.3 | The members discussed what steps could be taken by the Committee ^{to} recommend that a decision be taken on this dossier. It was decided that, in light of a recent Treasury Board decision whereby SAGMAI has been given the mandate to review governmental interventions in the North, this request be addressed to SAGMAI. The Chairman was requested to write to Mr. Eric Gourdeault, Directeur of SAGMAI to request his assistance on this subject. | Committee recommendation |
| 12. | <u>Landing Strips north of the 55th parallel:
follow up</u> | |
| 12.1 | The Chairman outlined the recent developments concerning the program to upgrade landing strips north of the 55th parallel. It was explained that both Transport Ministers (Quebec and Canada) have met and it seems that agreement was reached on all points with the exception of how the funding would be shared. In particular, Quebec proposes that Canada fund 60% of the Program. | Landing strips:
follow up |
| 13. | <u>Annual Report 1980/81</u> | |
| 13.1 | The Secretary tabled the Committee 1980/81 annual report. | Annual Reports |
| 14. | <u>Annual Report 1981/82; final draft</u> | |
| 14.1 | The Secretary presented the paste up of the 1981/82 annual report. The Committee agreed to publish the report as presented. | |

- | | | |
|------|---|--|
| 15. | <u>Matters relating to administration and internal management</u> | |
| 15.1 | The Chairman has individually consulted with the members of the Committee concerning the administrative aspects of the Committee. Two points were mentioned which would improve the functioning of the Committee and they are; (1) The minutes should be sent as soon as possible after the meeting. (2) The members absent at the meeting should be informed as soon as possible of the date of the next meeting. | Consultation
by Chairman |
| 16. | <u>Eventual future activities</u> | |
| 16.1 | The Committee discussed eventual future activities and possible invitations. It was agreed to invite Mr. Serge Turcotte of the Ministère de l'Environnement at a future meeting to discuss the asbestos pollution problem in and around Asbestos Hill. Other possible future activities discussed were; (1) inviting the Chairman of the KEQC, (2) inviting a representative of the Direction Régionale to present the results of the information program relative to wildlife remains, and (3) inviting a specialist in revegetation in the North. | Future
Activities |
| 17. | <u>Varia</u> | |
| 17.1 | Mr. André Dicaire tabled documents #16.17.1 and 16.17.2 concerning water quality north of the 55th parallel. The process by which weekly samples were taken was described. Data concerning the water quality is still being collected and as soon as the analysis of this data is finished, the Committee will be informed of all developments. | Water quality |
| 17.2 | The Chairman outlined recent developments concerning the presence of asphalt barrels along the Koksoak River. It seems that a company has made an application for the barrels through the Bourse Canadienne des Dechets. A report on this matter prepared by Canada should be available by mid-Oct. | Asphalt barrel
along the
Koksoak |
| 17.3 | Mr. Camille Mageau outlined the recent developments concerning the Hudson Bay Advisory Committee and the seismic surveys taken this summer by Canadian Occidental Petroleum. The Committee received a telex from COXY concerning the seismic survey (16.17.5).

It was explained that two native wildlife observers were on the boat (Western Wind) but that the Hudson Bay Advisory Committee did not officially recognize them because they were not chosen by this Committee. | Hudson Bay
Advisory
Committee |

The Hudson Bay Advisory Committee met in July in Frobisher Bay. Two representatives from Northern Quebec were present at this meeting.

It seems that this Committee refused the terms of reference offered by the Department of Indian and Northern Affairs and passed three resolutions related to the following :

- (1) obtaining third party status in signing agreements, including veto power,
- (2) Playing a decisive role in decisions on oil and gas exploration,
- (3) reporting to EMR and DIANA

17.4

Kativik members informed the Committee of their desire to create a project for the revegetation of the municipalities north of the 55th parallel.

Revegetation
in the
municipalities

In particular, it was explained that Kativik Regional Government would like to propose to the municipalities a project whereby they could revegetate the areas around the houses and infrastructures and protect these areas by ordinances which would prohibit vehicles from crossing the revegetated areas.

The Committee agreed to obtain information on studies related to this matter, and if possible, inviting a specialist for the next meeting.

18.

Date and Place of next meeting

18.1

It was decided to hold the next meeting in Hull, Quebec on December 7 ~~1981~~, 1982. The Secretary will contact the members to confirm the exact date and place.